

Inauguration des travaux de restauration de la cathédrale Saint-Michel de Carcassonne



**Mercredi 7 février 2018 – 14h30
Parvis de la cathédrale**



Dossier de presse

C'est en présence de Pascal Mailhos, préfet de la région Occitanie, de Alain Thirion, préfet de l'Aude, de Monseigneur Alain Planet, évêque de Carcassonne et de Narbonne, de Gérard Larrat, maire de Carcassonne et de Laurent Roturier, directeur régional des affaires culturelles, que seront inaugurés, **mercredi 7 février 2018**, 10 ans de travaux consacrés à la cathédrale Saint-Michel de Carcassonne. Ces travaux ont été réalisés sous la maîtrise d'ouvrage de la Conservation Régionale des Monuments Historiques/Direction Régionale des Affaires Culturelles Occitanie.

Le patrimoine, facteur d'attractivité du territoire de l'Aude

Le département de l'Aude représente un territoire à fort potentiel de développement, le patrimoine constitue un des moteurs de l'aménagement de ce territoire. Les politiques patrimoniales mises en place par l'État-Culture et relayées par les collectivités permettent de restaurer, de valoriser et de promouvoir ce formidable héritage.

Avec **357 édifices inscrits** et 126 classés, l'Aude présente un large panel de monuments historiques : des mégalithes du Minervois au village vacances de Port-Leucate. Chaque année, la DRAC consacre plusieurs millions d'euros à la restauration de ce patrimoine monumental.

Carcassonne est une des rares villes de France à posséder sur son territoire **deux biens Unesco** : le canal du Midi et la cité fortifiée. L'opération « grand site », OGS, destinée à favoriser le parcours touristique entre ces deux sites majeurs a été relancé en 2013 et semble trouver un nouvel élan depuis l'été 2015.

Le Canal du Midi, patrimoine majeur de la région Occitanie, fait actuellement l'objet de chartes paysagères et urbaines, d'un cahier de Gestion, pour accompagner les projets situés en Site Classé et en zone tampon du bien Unesco.

En juin 2015, le Conseil départemental a déposé auprès du bureau du Comité national des biens français son dossier de candidature pour **l'extension du bien « cité de Carcassonne »** à sept châteaux de l'ancienne frontière franco-ragonaise. Le bien culturel en série proposé à l'inscription est constitué de la Cité de Carcassonne et d'une sélection de sept châteaux sentinelles, ensemble de fortifications entièrement remodelées à la même époque, le XI^e siècle, et érigés et dans le cadre du même projet. En avril 2017, la ministre de la Culture a confirmé l'inscription sur la Liste indicative de la France de la Cité de Carcassonne et ses châteaux sentinelles de montagne.

Carcassonne vient de finaliser son dossier **site patrimonial remarquable** en réactualisant le plan de sauvegarde et de mise en valeur (PSMV). Ce dossier sera examiné en Commission Nationale de l'Architecture et du Patrimoine le 1er février 2018.

Après Narbonne en 2006, Carcassonne a obtenu **le label Ville d'art et d'histoire en 2015**. Les travaux du futur centre d'interprétation de l'architecture et du patrimoine (CIAP) ont débutés en 2017 pour une livraison en 2018.

De telles richesses patrimoniales rendent l'Aude particulièrement attractive en terme de destination touristique. Avec l'agriculture, ce secteur est un des rares créateurs de richesse dans un département parmi les plus sinistrés de France.

2007 – 2017 : une décennie de travaux à la cathédrale Saint-Michel de Carcassonne

La cathédrale, édifice classé au titre des monuments historiques en 1886, bien qu'entretenue régulièrement n'avait pas fait l'objet d'importantes campagnes de travaux depuis de nombreuses années. La dégradation de la couverture et des parements des façades liée à la mauvaise qualité des grès de Carcassonne ont conduit à faire une étude sur l'ensemble de l'édifice afin de redonner à la fois l'aspect de la cathédrale redessinée par Viollet le Duc et assurer la bonne conservation de l'édifice en restaurant le clos et le couvert.

Les couvertures et les maçonneries des parties hautes du vaisseau et la façade ouest 2009 - 2012.

Cette première opération avait pour objet d'assurer l'étanchéité de la couverture. Tout le système d'évacuation des eaux pluviales a ainsi été amélioré. Les lignes architecturales ont été renforcées, par la restitution des garde-corps et la restauration des gargouilles.

La rosace de la façade ouest 2011 - 2012. La restauration de la façade ouest consistait initialement en une purge des parements, un remplacement ponctuel de pierre et un rejoointoientement général. Un remplacement quasi total des pierres a été nécessaire. Une partie de la rose a cependant été conservée à l'intérieur du monument.

Les couvertures des chapelles latérales 2012 - 2013. Leur restauration a été rendue nécessaire par la défaillance de l'étanchéité. Malgré la faible pente, la tuile canal en couverture, pour des raisons esthétiques et de cohérence du monument a été conservée.

Les parties hautes du clocher 2012 - 2013. La couverture et la charpente ont été restaurées selon leurs dispositions d'origine, témoins de l'inachèvement du clocher au 15e siècle. Les travaux ont été axés sur le changement de pierres des angles, des contreforts, et des remplacements des baies hautes. Les menuiseries intérieures ont été remises en place et le beffroi conforté.

Les maçonneries et les vitraux du chevet 2014 - 2016. Restauration des vitraux créés au 19e siècle par l'atelier Steinhel, à l'exception de ceux de la baie d'axe, recomposés par l'atelier Gérente à partir de nombreux éléments médiévaux.

Le grand orgue de Cavallé-Coll 2016 - 2017. Restauration de sa tuyauterie, son dépoussiérage général et l'amélioration de son harmonie.

La mise aux normes des réseaux et les abords du monument 2011 - 2017. L'installation électrique vétuste a nécessité une réfection à neuf. Des lustres ont été spécialement créés pour assurer chauffage et éclairage. Afin de permettre l'accessibilité du monument et d'améliorer son environnement, il a été décidé d'aménager un véritable parvis à l'Ouest de la cathédrale, sur le terrain appartenant à l'Etat. Cet espace, dont les talus seront agrémentés d'arbres accueille le nouveau monument aux morts.

Et après ? En 2018...

Les travaux pour assurer le clos/couvert de l'édifice et sa mise aux normes sont aujourd'hui terminés. Seule la réfection des murs gouttereaux des chapelles reste à réaliser. L'opération est programmée en 2018. La restauration des décors intérieurs qui ont souffert d'entrées d'eau d'encrassements ou de décollements, pourra ensuite être menée. Ces interventions associées au traitement des autels en marbre des chapelles pourront s'échelonner dans le temps en fonction des urgences sanitaires.

Les entreprises au service de la restauration du patrimoine

Maçonnerie, pierre de taille

Rodrigues-Bizeul - Fes (46)
Girard - Aix-en-Provence (13)

Charpente, couvertures

Bourgeois - Fourques (30)
Camlong - Boulazac (24)

Vitrail

Vitrail Saint-Georges -
Saint-Genis-les-Ollières (69)

Décors peints

Baudin-Savreux - Villegly (11)

Menuiserie

La Tour des Opies - Eyguières (13)
Malbrel - Capdenac (46)

Sculpture

Esmoingt - Espartignac (19)

Electricité, alarme

Socorem - Ramonville (31)
DASM - Toulouse (31)
Robert - Pomas (11)

Lustrerie

Établissement de Chant-Viron -
Asnière-sur-Seine (92)

Orgue

Manufacture Bretonne d'orgues -
Nantes (44)

Structures béton

Escourrou (sous-traitant de l'entreprise
Rodrigues-Bizeul) - Carcassonne (11)

Serrurerie

Sicma - Béziers (34)

Espaces verts

DLM - Villelongue-de-la-Salanque (66)

Fontainerie

Echo tp - Conques-sur-Orbiel (11)

Maîtrise d'œuvre – maîtrise d'ouvrage – financement

Maîtrise d'ouvrage

État – Préfecture de la région Occitanie
Direction régionale des affaires culturelles
Conservation régionale des Monuments historiques
5 rue de la Salle l'Évêque
34000 Montpellier

Maîtrise d'œuvre

Architecte en chef des monuments historiques
Jean-Louis Rebière - Muret (31)

Architectes des Bâtiments de France

Vincent Cassagnaud et François Breton - Drac Occitanie - Unité départementale de l'architecture et du patrimoine de l'Aude Carcassonne (11)

Economistes de la construction

Cabinet Yves le Douarin et Taillandier - Quint Fonségrive (31)

Technicien conseil agréé pour les orgues historiques

Roland Galtier - Saint-Geniès-des-Mourgues (34)

Financement

100 % État
Montant des travaux : **8 000 000 euros**

La direction régionale des affaires culturelles Occitanie

La direction régionale des affaires culturelles (Drac) est un service déconcentré du ministère de la Culture et de la Communication. En application du [décret n°2010-633 du 8 juin 2010](#), elle met en œuvre la politique culturelle et patrimoniale de l'État, sous l'autorité du préfet de région et en lien avec les collectivités territoriales.

La Drac exerce dans ce cadre une fonction de soutien, de conseil, d'expertise et de contrôle.

Elle est l'interlocutrice privilégiée des élus, artistes, professionnels, associations et de tous les acteurs du secteur culturel.

Elle intervient notamment dans les domaines :

- de la connaissance, de la protection, de la conservation et de la valorisation du patrimoine,
- de la promotion de l'architecture,
- du soutien à la création et à la diffusion artistiques dans toutes leurs composantes,
- du développement du livre et de la lecture,
- de l'éducation artistique et culturelle et de la transmission des savoirs,
- du développement des industries culturelles,
- de la promotion de la langue française et des langues de France.

La Drac participe à l'aménagement du territoire et aux politiques de cohésion sociale et de développement durable.

Elle met en œuvre la réglementation ainsi que le contrôle scientifique et technique dans les domaines relevant du ministère de la Culture et de la Communication.

Elle contribue à la recherche scientifique dans les matières relevant de ses compétences.

Depuis le 1er janvier 2016, la Drac Occitanie est organisée sur les deux sites de Toulouse et de Montpellier, son siège a été fixé par le Gouvernement à Montpellier.

Ses services sont répartis en trois « pôles » :

- le pôle [Création](#),
- le pôle [Action culturelle et territoriale](#),
- le pôle [Patrimoines](#)

Dans un souci de proximité avec les institutions, les acteurs culturels et les collectivités, l'ensemble des compétences scientifiques, techniques, artistiques et administratives de la Drac continuent d'être exercées sur ses deux sites d'implantation.

La Drac comprend en outre, dans chacun des treize départements, une [unité départementale de l'architecture et du patrimoine](#) (Udap).

La CRMH - Ses missions recouvrent aujourd'hui quatre orientations : protéger, autoriser et contrôler, conserver, valoriser. Une équipe de personnels scientifiques, techniques et administratifs, compose le service, suivant une répartition géographique ou transversale des missions, sous l'autorité du conservateur régional qui impulsent et coordonnent leur action.

Les UDAP - Elles œuvrent pour la promotion d'un aménagement qualitatif et durable du territoire, où paysage, urbanisme et architecture entretiennent un dialogue raisonné entre dynamiques de projet et prise en compte du patrimoine, sous l'autorité d'un chef de service, architecte des bâtiments de France (ABF) qui est également le conservateur des monuments appartenant à l'État et affectés au ministère de la Culture et de la Communication.

La collection DUO – DRAC Occitanie – « Occitanie, terre de cathédrales »

La DRAC CRMH favorise la connaissance par la publication d'ouvrages sur le patrimoine. La collection Duo propose au public de découvrir, dans l'ensemble de la région, des chantiers de restauration du patrimoine monumental et mobilier, des édifices du XXe siècle ou encore des immeubles et objets d'art protégés au titre des monuments historiques.

Trente-troisième ouvrage de la collection Duo édité par la direction régionale des affaires culturelles « Occitanie, terre de cathédrales » est la première publication conçue sur le périmètre de la nouvelle région.

Il ne pouvait en être autrement car, l'Occitanie est la région de France qui possède le plus grand nombre de cathédrales, patrimoine commun et ouvert à tous. En effet, en incluant les « anciennes cathédrales » (églises qui ont été le siège d'un diocèse aujourd'hui supprimé), trente-six édifices revendiquent ce titre prestigieux qui renvoie à ce que le patrimoine national possède de plus précieux.

Les dimensions de la région ne suffisent pas à expliquer cette densité hors-norme : la Nouvelle-Aquitaine, plus étendue, n'en possède que seize. C'est la riche histoire des diocèses méridionaux, dont l'origine remonte à l'Antiquité, qui permet de comprendre ce trait singulier du patrimoine monumental régional.

Les cathédrales de notre région, dont la construction s'est échelonnée entre les X^e et XX^e siècles, constituent un formidable ensemble d'édifices qui illustrent, tant par leurs architectures que par les œuvres qu'elles abritent, toutes les étapes significatives de l'histoire de l'architecture et des arts. L'élancement d'un clocher, la puissance d'un contrefort ou l'harmonie d'un cloître marquent fortement nos paysages et maillent le territoire régional, du plus petit bourg à la grande métropole, d'un réseau monumental de premier intérêt.

Sans prétendre être une étude exhaustive, cette publication propose néanmoins une présentation inédite du corpus, évoquant l'histoire fondatrice des diocèses et l'évolution millénaire de l'architecture religieuse, suivie d'une notice synthétique pour chacun des édifices concernés.

Intégralement rédigé et essentiellement illustré par des agents de la Drac Occitanie, cet ouvrage permet de percevoir, pour la première fois, l'exceptionnelle richesse patrimoniale de la région Occitanie.

Occitanie, terre de cathédrales

112 pages - 22 x 18 cm - broché

Direction régionale des affaires culturelles Occitanie

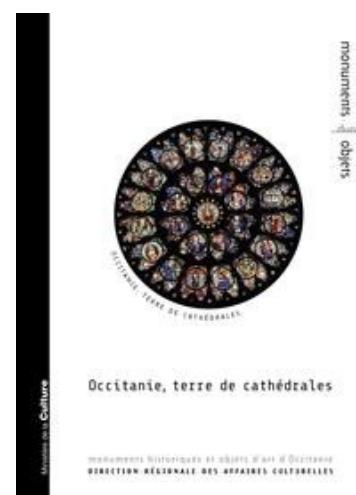
ISBN : 978-2-11-139702-6

Dépôt légal : septembre 2017

Diffusion gratuite - ne peut être vendu

Cette publication est disponible gratuitement :

- à l'accueil des sites montpelliérain et toulousain de la Drac
- en téléchargement sur le site de la DRAC
(<http://www.culturecommunication.gouv.fr/Regions/Drac-Occitanie/Ressources-documentaires/Publications/Collection-DUO>)



Les trente-six cathédrales et anciennes cathédrales d'Occitanie

Ariège

- Mirepoix,
Saint-Maurice
- **Pamiers,**
Saint-Antonin
- Saint-Lizier,
 - Notre-Dame-de-la-Sède
 - Saint-Lizier

Aude

- Alet-les-Bains,
Notre-Dame
- **Carcassonne,**
Saint-Michel
 - Saint-Nazaire-et-Saint-Celse
- Narbonne,
Saint-Just-et-Saint-Pasteur
- Saint-Papoul,
Saint-Papoul

Aveyron

- **Rodez,**
Notre-Dame
- Vabres-l'Abbaye,
Sainte-Marie

Gard

- Alès,
Saint-Jean-Baptiste
- **Nîmes,**
Notre-Dame-et-Saint-Castor
- Uzès,
Saint-Théodorit

Haute-Garonne

- Rieux-Volvestre,
Sainte-Marie
- Saint-Bertrand-de-Comminges,
Sainte-Marie
- **Toulouse,**
Saint-Étienne

Gers

- **Auch,**
Sainte-Marie
- Condom,
Saint-Pierre
- Lectoure,
Saint-Gervais-et-Saint-Protas
- Lombez,
Sainte-Marie

Hérault

- Agde,
Saint-Étienne
- Béziers,
Saint-Nazaire-et-Saint-Celse
- Lodève,
Saint-Fulcran
- **Montpellier,**
Saint-Pierre-et-Saint-Paul
- Saint-Pons-de-Thomières,
Saint-Pons-de-Cimiez
- Villeneuve-lès-Maguelone,
Saint-Pierre-et-Saint-Paul

Lot

- **Cahors,**
Saint-Étienne

Lozère

- **Mende,**
Notre-Dame-et-Saint-Privat

Hautes-Pyrénées

- **Tarbes,**
Notre-Dame-de-la-Sède

Pyrénées-Orientales

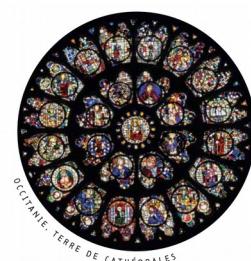
- Elne,
Sainte-Eulalie-et-Sainte-Julie
- **Perpignan,**
Saint-Jean-Baptiste

Tarn

- **Albi,**
Sainte-Cécile
- Castres,
Saint-Benoît
- Lavaur,
Saint-Alain

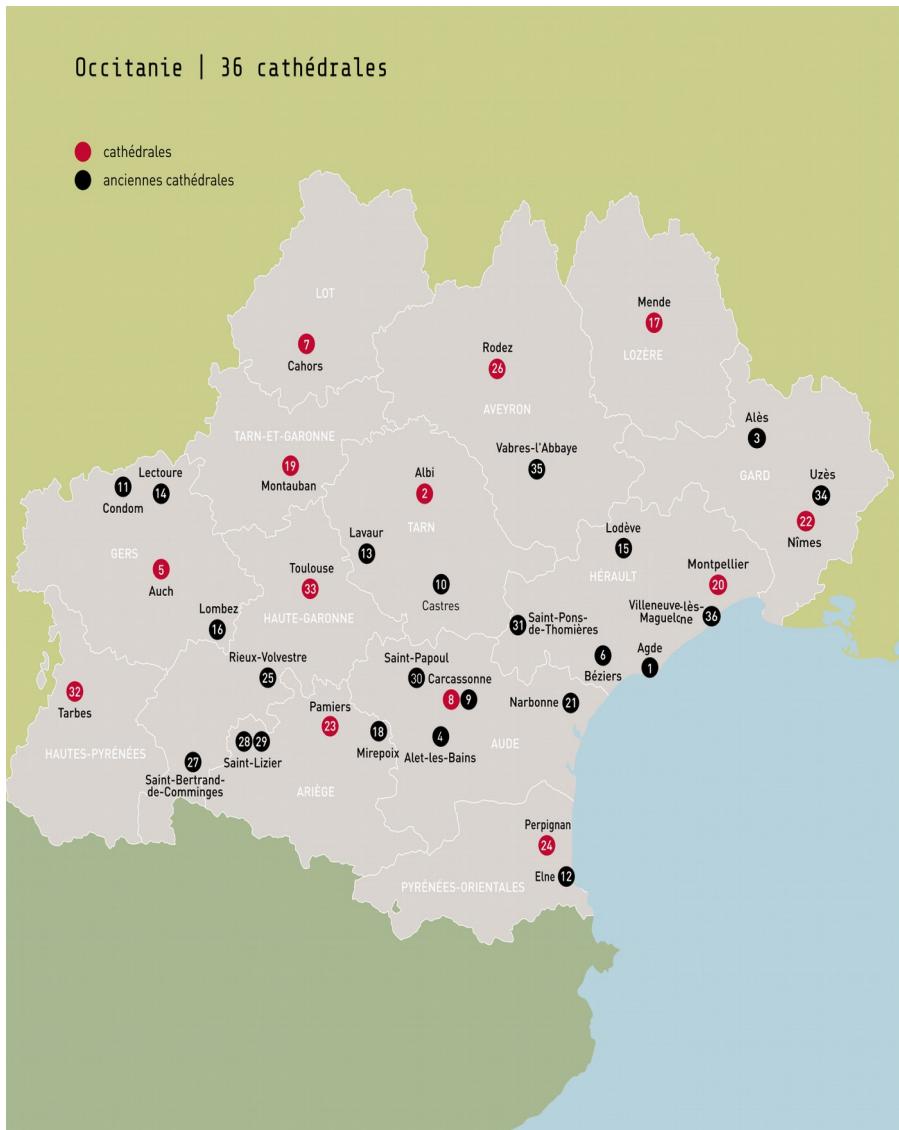
Tarn-et-Garonne

- **Montauban,**
Notre-Dame-de-l'Assomption

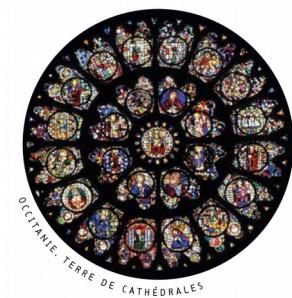


- cathédrale
- ancienne cathédrale

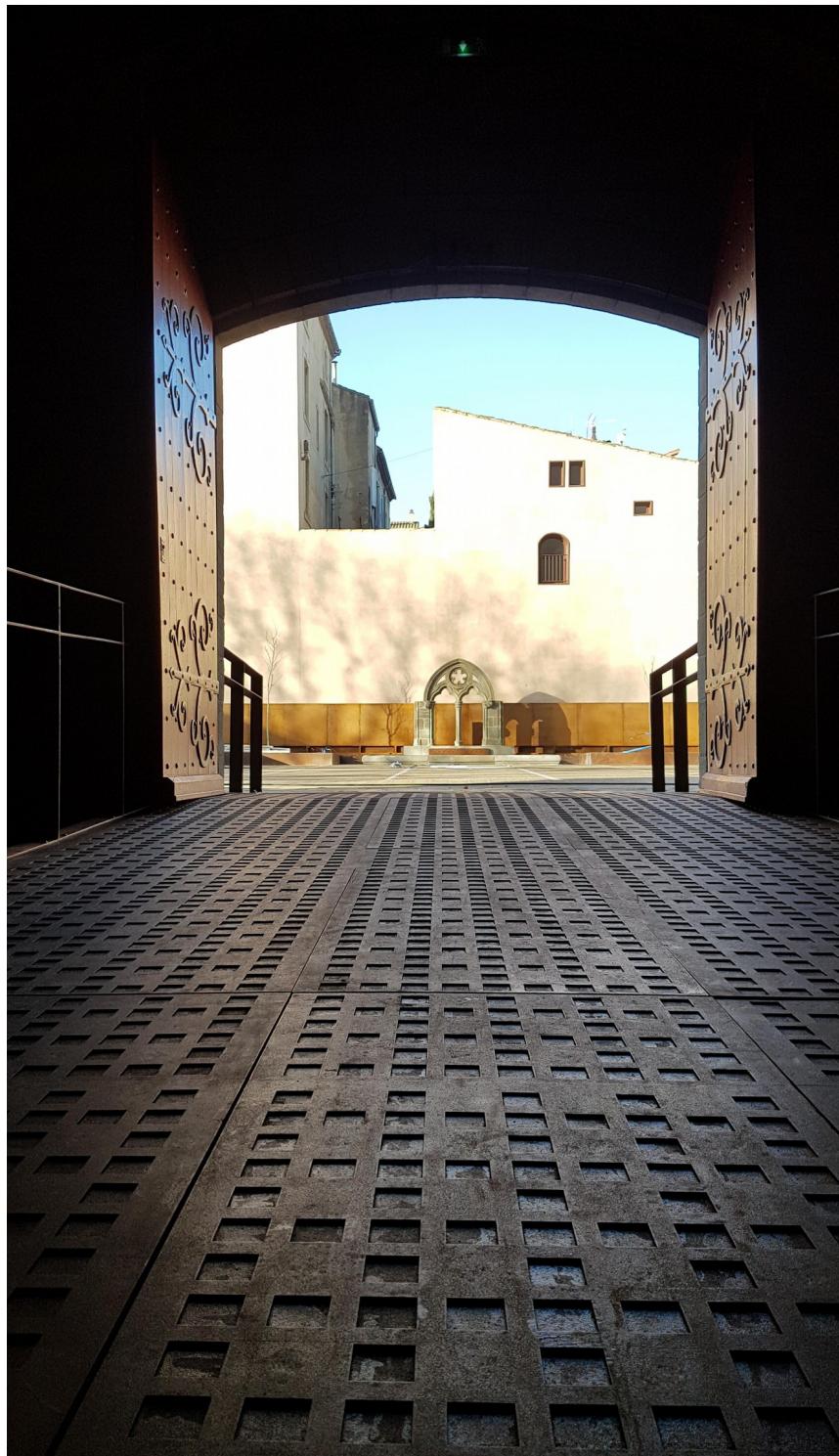
Cartographie des 36 cathédrales



- 1 Agde
- 2 Albi
- 3 Alès
- 4 Alet-les-Bains
- 5 Auch
- 6 Béziers
- 7 Cahors
- 8 Carcassonne
- 9 Carcassonne
- 10 Castres
- 11 Condom
- 12 Elne
- 13 Lavaur
- 14 Lectoure
- 15 Lodève
- 16 Lombez
- 17 Mende
- 18 Mirepoix
- 19 Montauban
- 20 Montpellier
- 21 Narbonne
- 22 Nîmes
- 23 Pamiers
- 24 Perpignan
- 25 Rieux-Volvestre
- 26 Rodez
- 27 Saint-Bertrand-de-Comminges
- 28 Saint-Lizier
- 29 Saint-Lizier
- 30 Saint-Papoul
- 31 Saint-Pons-de-Thomières
- 32 Tarbes
- 33 Toulouse
- 34 Uzès
- 35 Vabres-l'Abbaye
- 36 Villeneuve-lès-Maguelone



La cathédrale est une référence, un objet particulièrement magique disait Roland Barthes : par sa grandeur matérielle d'abord, « combinaison miraculeuse entre force et légèreté », par sa situation au sein de la ville, mémoire urbaine avec son ancien palais épiscopal ou son ancien hôtel-Dieu et enfin comme monument au sein de l'espace social, comme lieu de vie. Monument historique par excellence chef-d'œuvre d'architecture, riche en trésors artistiques, la cathédrale est avant tout un lieu de rassemblement cultuel politique, social, où se déroulent les événements solennels. C'est un lieu de mémoire patrimonial en partage, à la fois symbole religieux, symbole de la ville et de la nation.



Direction régionale des affaires culturelles Occitanie
5, rue Salle l'Évêque CS 49020
34967 Montpellier cedex 2
Téléphone : 04 67 02 32 00
www.culturecommunication.gouv.fr/Regions/Drac-Occitanie